

Séance du jeudi 20 juin 2024

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 13/06/2024

Présents : 9

vingt juin deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS,

Votants : 10

Présents : ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, STEPHANIE GAILLARD, DANIELLE LACOMBE, PIERRE DUPONT, JEAN CHRISTOPHE GUY, JORDAN ANGELVY, GEORGETTE TOUZY, Matthieu PIJOLAT

Pour : 10

Contre : 0

Absention : 0

Représentés : LUC AVELLANEDA représenté par DANIELLE LACOMBE

Secrétaire de séance:
STEPHANIE GAILLARD

Absents : CHRISTELLE CHAUVET

Excusés : THIERRY RIEU, SYLVIE LACOMBE, STEPHANIE SALIES

Objet: SUBVENTIONS 2024 - DE_024_2024

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il convient de déterminer le montant des subventions qui sera versé aux associations pour l'année 2024. Après délibérations, et sous réserve du dépôt en Mairie avant le 30 septembre 2024 des bilans financier et moraux, les montants suivants sont attribués :

SUBVENTIONS 2024

ACCA	300
Subvention exeptionnelle 2024	5000
ADMR	1000
AGV DE LA DOIRE	300
AMICALE ANCIENS SAPEURS POMPIERS	300
AMICALE SAPEURS POMPIERS	1400
AMIS DE LA LECTURE* (ACAL)	160
VIRAGE DORIEN	150
ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE	300
APE	3000
APPMA DE PLEAUX	200
ASED CANTAL ADAVEMIC	500
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE	1200
CLUB VALLEE DE LA DOIRE	300
COMITE ANIMATIONS ESTVALES	3000
COURANT D AIRS	200
DECOUVERTE DES SENTIERS DORIEN	400
DOIRE PATRIMOINE ASPPCS	100
DONNEURS SANG	200
CRINS DE LA DOIRE	300

Date de transmission de l'acte: 21/06/2024
Date de reception de l'AR: 21/06/2024

015-211501754-DE_024_2024-DE
A G E D I

ECHANGE TERROIR ET CULTURE	400
ELEVEURS CHEVAUX LOURDS	300
FOOTBALL CLUB DES 4 VALLEES	1400
FOYER SOCIO EDUCATIF	300
HANDBALL CLUB NRJSC	300
LE SOIR A LA BRUNE	500
LES FOUS VOLANTS DE LA DOIRE	300
LES PEINTRES DE SAINT CERNIN	300
PREVENTION ROUTIERE	100
RACING CLUB DE SAINT CERNIN	3500
REFUGE BIENVENUE	100
RETROS DU PLATEAU	150
DANSE DE LA DOIRE	300
ECOLE DE L INNOVATION	200
TOTAL	26 460

A ce jour, pour 2024, il a été mandaté en subvention exceptionnelle **100€** :
- assoc printer / 100€ / 2024

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2024 au compte 65748 ou il a été voté un montant de 26460€

*Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Aurillac le 21/06/2024
et publication ou notification du 21/06/2024*

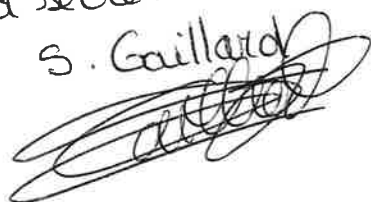
*Le Maire,
A. Dujols*



A. Dujols



La secrétaire de séance,

S. Gaillard


Date de transmission de l'acte: 21/06/2024
Date de reception de l'AR: 21/06/2024
015-211501754-DE_024_2024-DE
A G E D I